



Information sur associé a l'etranger

Par **zero**, le **10/05/2009** à **16:31**

Bonjour,

J'ai un projet d'ouvrir un restaurant rapide en Chine avec mon associé.

Je serai majoritaire , lui amène une contribution financière mais surtout le savoir faire ainsi que la connaissance du pays.

Nous souhaitons faire une WFOE (scté capitaux 100% étrangers)

Il est clair que je ne connais pas le pays, je suis donc " dépendante" de lui et de son savoir faire.

Voici mes peurs et mes interrogations:

Si d'ici quelques temps, on ne sait jamais, il décide de partir, je devrais lui donner ses parts mais est il tenu de travailler encore avec moi et de m'aider?

Vais je me retrouvée seule à gérer mon entreprise?

Je préfere penser tout de suite au point négatif.

Avez vous des conseils a me donner?

Merci